

**Question écrite du 6 octobre 2021 de M. Pascal Altenbach: «Parc Bertrand, place couverte d'un toit de verre».**

Ma question s'adresse à M. le conseiller administratif Alfonso Gomez.

Dans le parc Bertrand, au quartier de Champel, se trouve le secteur de la petite enfance dans l'ancienne villa de la famille Bertrand, qui en a fait don à la Ville de Genève au même titre que l'immense parc Bertrand.

Des petits enfants vont et viennent et jouent dans ce secteur où se trouve une place dallée couverte d'une toiture en verre composée précisément de carreaux de verre. Ce toit se trouve recouvert pour un tiers de feuilles pourries et de moisissures de toutes sortes, empêchant en de nombreux endroits la lumière de passer; il n'a visiblement pas été nettoyé depuis plusieurs années.

Au centre de ce toit, il y a un trou créé par une plaque de verre qui s'effondre par morceaux et pulvérise sur le sol dallé des fragments de verre coupant ayant l'aspect de bonbons; vous imaginez l'usage que peuvent en faire les enfants.

L'Association des intérêts de Champel-Florissant a organisé un spectacle dansant le dimanche 19 septembre. Pour éviter que les danseurs ne se coupent, il a fallu nettoyer les dalles couvertes d'eau et de plaques de moisissures vertes.

La Ville peut-elle ordonner immédiatement au personnel responsable de faire le nécessaire pour terminer urgemment le nettoyage de cet endroit? Merci.